

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.

**COMMUNIQUÉ DU 11 FEVRIER 2025
RELATIF A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



AURES TECHNOLOGIES SA

initiée par



ADVANTECH CO., LTD.

présentée par



**PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP**

Établissement présentateur et garant

**MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT AUTRES
INFORMATIONS RELATIF AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES D'ADVANTECH CO., LTD.**

PRIX DE L'OFFRE :

6,31 euros par action Aures Technologies (le « **Prix de l'Offre** »)

DURÉE DE L'OFFRE : 25 jours de négociation

Le calendrier de la présente offre sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») conformément à son règlement général.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.



Le présent communiqué a été établi par Advantech Co., Ltd. et est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa déclaration de conformité du 11 février 2025, apposé le visa n° 25-026 en date du 11 février 2025 sur la note d'information (la « **Note d'Information** ») établie par Advantech Co., Ltd. (l'« **Offre** »). La Note d'Information engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Advantech Co., Ltd. figurent dans un document déposé auprès de l'AMF le 11 février 2025 (le « **Document Autres Informations** ») et complètent la Note d'Information.

La Note d'Information et le Document Autres Informations sont mis à disposition du public ce jour et sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Aures Technologies (www.aures-pos.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès d'Aures Technologies (ZAC des Folies, 24 bis, rue Léonard de Vinci, 91090 Lisses) et de Portzamparc (16, rue de Hanovre, 75002 Paris).

La Note d'Information doit être lue conjointement avec tous les autres documents publiés en relation avec l'Offre.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Advantech Co., Ltd. décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.